



Commission économique pour l'Afrique
Comité d'experts de la Conférence des ministres africains
des finances, de la planification et du développement économique
Quarante-deuxième réunion
Victoria Falls (Zimbabwe) (hybride), 28 février–1^{er} mars 2024

Point 3 de l'ordre du jour provisoire*

Aperçu de l'évolution récente de la situation économique et sociale en Afrique

Aperçu de l'évolution récente de la situation économique et sociale en Afrique

I. Résultats économiques

A. Une croissance en demi-teinte dans un contexte mondial morose

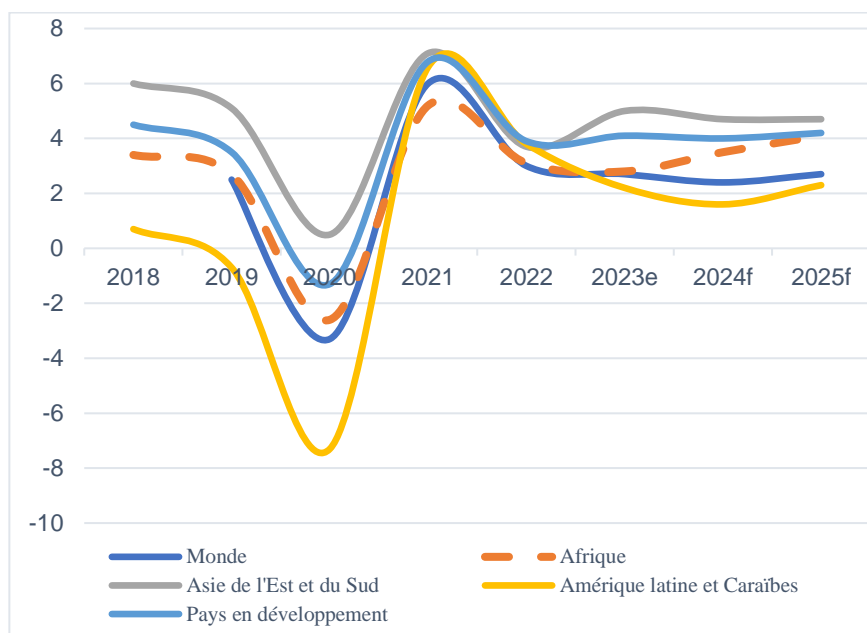
1. Malgré un important durcissement de la politique monétaire et des incertitudes persistantes causées par de multiples perturbations dues aux changements climatiques, aux conflits et à d'autres sources, l'économie mondiale a maintenu sa résilience en 2023 grâce à la baisse des prix de l'énergie et des denrées alimentaires, à l'augmentation de la consommation en Chine et à l'amélioration de la croissance économique aux États-Unis d'Amérique. Les niveaux d'endettement élevés, l'augmentation des coûts d'emprunt, la faiblesse persistante des investissements, le ralentissement du commerce mondial et l'augmentation des risques géopolitiques devraient toutefois peser sur la croissance mondiale à court et à moyen terme. De ce fait, celle-ci devrait décélérer, passant, selon les estimations, de 2,7 % en 2023 à 2,4 % en 2024, avant de s'améliorer modérément pour atteindre 2,7 % en 2025 – des taux qui sont tous inférieurs au niveau moyen d'avant la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19), qui était alors de 3,0 %, comme le montre la figure I¹.

* E/ECA/COE/42/1

¹ L'analyse exposée dans le présent chapitre s'appuie sur *World Economic Situation and Prospects 2024* (Situation et perspectives de l'économie mondiale 2024) (publication des Nations Unies, 2024).



Figure I
Croissance mondiale et régionale du produit intérieur brut, 2018-2025
 (En pourcentage)



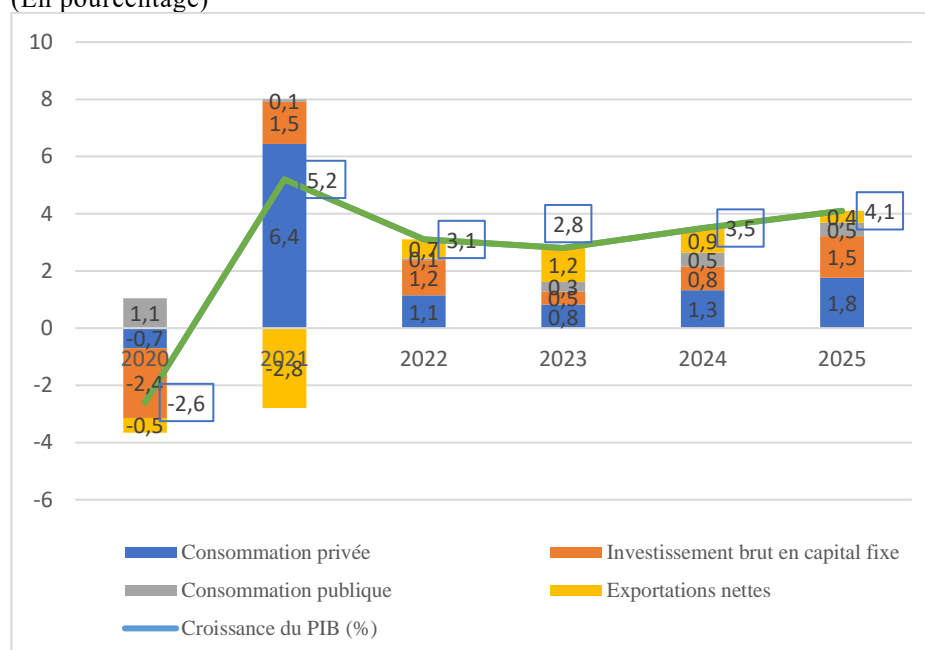
Source : *World Economic Situation and Prospects 2024* (Situation et perspectives de l'économie mondiale 2024) (publication des Nations Unies, 2024).

Note : e, estimation ; f, prévision.

2. La croissance économique de l'Afrique a fléchi pour atteindre une moyenne de 2,8 % en 2023, sous l'effet du durcissement des politiques monétaires, de la limitation de la demande d'exportations africaines et de la guerre en Ukraine, qui ont entraîné une hausse des prix des denrées alimentaires et des carburants, entravé les flux de fonds de développement sur tout le continent, réduit la marge de manœuvre budgétaire et perturbé la circulation des produits de base et des services. La croissance devrait s'améliorer légèrement en 2024, pour atteindre 3,5 %, puis 4,1 % en 2025, signe que le ralentissement a atteint son point le plus bas en 2023. Les exportations nettes ont soutenu la croissance économique africaine en 2023, suivies par la consommation privée et l'investissement brut en capital fixe, et devraient continuer à le faire à court et moyen terme, comme illustré à la figure II, malgré l'atonie de la croissance mondiale et le durcissement des conditions financières mondiales.

3. L'atonie persistante de l'économie mondiale, le durcissement des conditions financières mondiales, les niveaux d'endettement élevés des pays africains et les taux d'inflation relativement élevés devraient peser sur les perspectives de croissance de la région à court et à moyen terme.

Figure II
Composantes de la croissance du produit intérieur brut réel, Afrique, 2020-2025
 (En pourcentage)



Source : *World Economic Situation and Prospects 2024* (Situation et perspectives de l'économie mondiale 2024) et Commission économique pour l'Afrique (CEA). Estimations et prévisions.

B. L'Afrique de l'Est, l'Afrique du Nord et l'Afrique de l'Ouest continuent de mener la croissance

4. Au niveau sous-régional, la croissance économique en Afrique au cours de l'année écoulée a été principalement tirée par la croissance en Afrique de l'Est, en Afrique de l'Ouest et en Afrique du Nord, comme illustré à la figure III. Après une reprise vigoureuse après la pandémie de COVID-19 en 2021, la croissance en Afrique de l'Est a légèrement régressé à 5,4 % et à 5 % en 2022 et 2023, respectivement². Cette réduction est essentiellement due à une activité minière en-deçà des prévisions en République démocratique du Congo et à un ajustement de la période de forte croissance consécutive à la relance après la pandémie de COVID-19 au Rwanda. La croissance reflète la vigueur de l'activité économique en Éthiopie, due à la hausse des niveaux d'investissement brut en capital fixe depuis la conclusion d'un accord de paix entre le Gouvernement et le Front populaire de libération du Tigré. La croissance de la sous-région devrait atteindre 5,5 % et 5,9 % en 2024 et 2025, respectivement.

5. En raison des problèmes de sécurité et de gouvernance, la croissance en Afrique de l'Ouest a diminué, passant de 3,9 % en 2022 à 3,6 % en 2023, et elle devrait rebondir à 3,8 % et 4,1 % en 2024 et 2025, respectivement. Les coups d'État militaires dans la sous-région ont aggravé l'insécurité alimentaire, augmenté le nombre de personnes déplacées à l'intérieur des pays et influé négativement sur des secteurs tels que la santé et l'éducation.

6. Le taux de croissance en Afrique centrale a régressé, passant de 3,0 % en 2022 à 2,5 % en 2023. Cette décélération est le signe d'une tendance à la baisse des prix des produits de base depuis leur pic de 2022 et de l'incertitude

² L'analyse exposée dans le présent chapitre est fondée sur *World Economic Situation and Prospects 2024*.

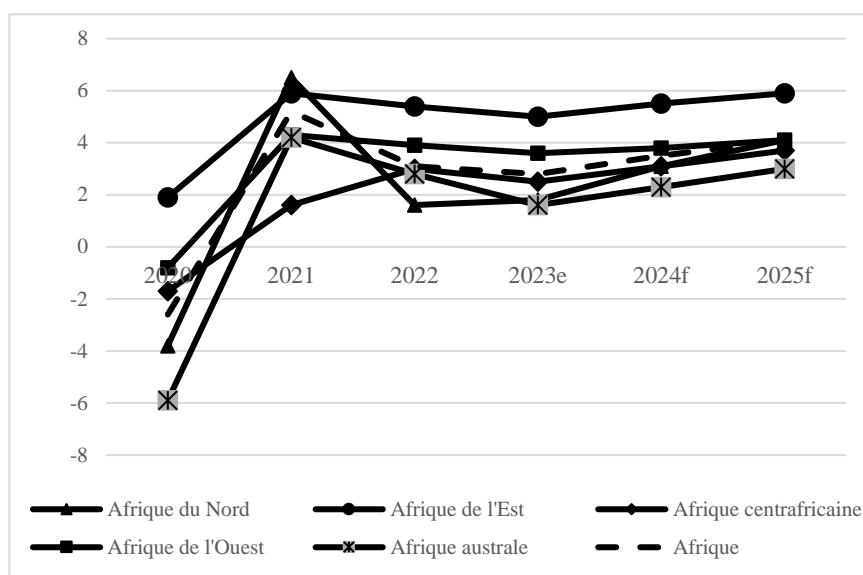
découlant des événements postélectoraux dans certains pays. La croissance devrait toutefois s'accélérer pour atteindre 3,1 % et 3,7 % en 2024 et 2025, respectivement, à la faveur d'une forte croissance au Cameroun, au Congo et dans d'autres pays.

7. À la faveur de la reprise économique résultant de la relance de la production dans les champs pétrolifères en Libye et de la résurgence du secteur primaire au Maroc, la croissance en Afrique du Nord a légèrement augmenté entre 2022 et 2023, passant de 1,6 % à 1,8 %. Toutefois, le conflit au Soudan, où la situation reste extrêmement précaire, les pressions budgétaires et la flambée persistante des taux d'inflation diminuent les perspectives sous-régionales.

Figure III

Croissance du produit intérieur brut réel par sous-région, 2020-2025

(En pourcentage)



Source : *World Economic Situation and Prospects 2024*.

Note : e, estimation ; f, prévision.

8. Maintenir le rebond économique de 2021 est resté difficile en Afrique australe, en raison essentiellement du retrait du soutien budgétaire des donateurs, de la hausse des taux d'intérêt, de la faiblesse de la production agricole, de l'impact des changements climatiques et des déficits énergétiques élevés. La croissance économique de la sous-région a régressé à 1,6 % en 2023, mais devrait remonter à 2,3 % en 2024, sous l'impulsion des économies à forte croissance du Botswana, de Maurice et du Mozambique. Les niveaux élevés de la dette publique, les conditions météorologiques défavorables, les contraintes énergétiques et logistiques, les taux d'intérêt élevés et la marge de manœuvre budgétaire réduite de l'Afrique du Sud, la plus grande économie de la sous-région, devraient cependant continuer à grever l'activité économique sous-régionale.

C. Résultats budgétaires moroses

9. En 2023, le déficit budgétaire africain a dépassé son niveau de 2019, soit 4,4 % du produit intérieur brut (PIB), atteignant même 4,5 % en 2023. Selon les projections, il devrait augmenter à 5,0 % en 2024³. Le fait que la conjoncture financière mondiale continue d'être restrictive rend le service de la dette plus coûteux, et des phénomènes météorologiques catastrophiques causent régulièrement des pertes et des dommages considérables, ce qui accentue encore les pressions budgétaires et autres. En outre, le ratio moyen des impôts au PIB reste inférieur à son niveau de 2019, soit 15,8 %, ce qui aggrave la situation⁴. Le déficit budgétaire reflète l'augmentation des sorties nettes de capitaux et la faiblesse des recettes à l'exportation, principalement dans les économies à forte intensité de ressources.

10. En Afrique australe, le déficit budgétaire a augmenté pour atteindre 5,2 % du PIB en 2023, comme le montre la figure IV, et devrait décroître en 2024 et 2025. Le Gouvernement sud-africain, dans sa déclaration de politique budgétaire à moyen terme, a annoncé qu'il estimait que le déficit budgétaire national de 2024 s'élèverait à 4,9 %⁵. Ce déficit est imputable à des insuffisances en matière de recouvrement des impôts, dans la mesure où les problèmes liés à la production d'électricité et au transport ferroviaire de marchandises ont limité la productivité économique, ainsi qu'à une baisse des recettes exceptionnelles provenant des prix élevés des produits de base.

11. Avec 5,1 % du PIB en 2023, l'Afrique de l'Ouest affichait un déficit budgétaire de nature structurelle, résultant de dépenses soutenues dans les infrastructures publiques et d'une faible mobilisation des ressources intérieures.

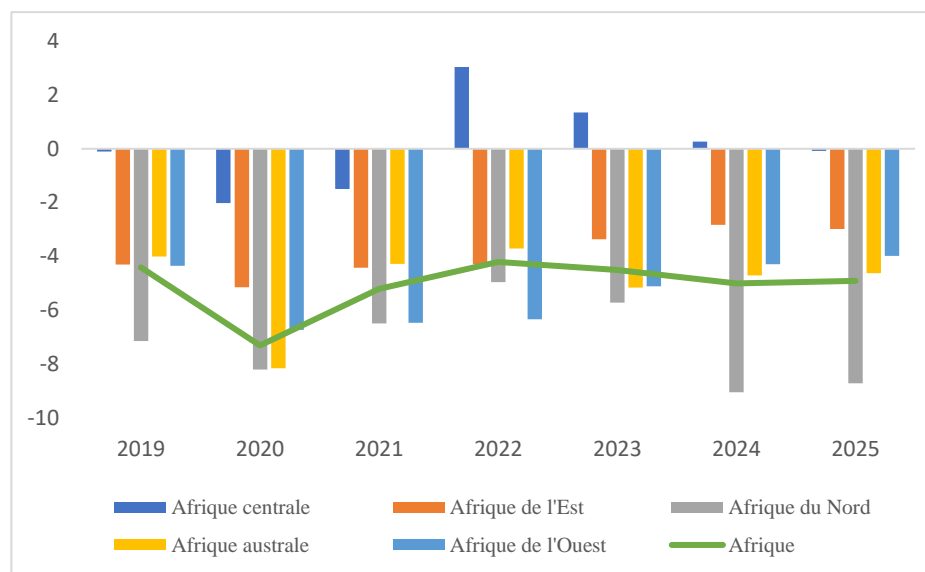
12. Le déficit budgétaire de l'Afrique du Nord devrait continuer de se creuser jusqu'en 2024, en raison des déficits de recettes fiscales et de l'augmentation des paiements de la dette, et dépassera ceux de l'Afrique australe et de l'Afrique de l'Ouest cette année-là. Depuis 2022, l'Afrique centrale est la seule sous-région à enregistrer un excédent budgétaire.

³ Sauf indication contraire, l'analyse exposée dans le présent chapitre repose sur : Fonds monétaire international (FMI), *World Economic Outlook: Navigating Global Divergences* et FMI, Base de données des perspectives de l'économie mondiale, édition d'octobre 2023. Disponible à l'adresse suivante : www.imf.org/en/Publications/WEO/weo-database/2023/October (page consultée le 1^{er} décembre 2023).

⁴ Organisation de coopération et de développement économiques, Forum sur l'administration fiscale africaine et Union africaine, « Revenue statistics in Africa 2023 ». (2023).

⁵ Afrique du Sud, Trésor public, *Medium Term Budget Policy Statement 2023* (Prétoiria, 2023).

Figure IV
Soldes budgétaires en Afrique par sous-région, 2020-2025
 (En pourcentage du produit intérieur brut)



Source : Calculs établis par la CEA à partir de données du Fonds monétaire international (FMI), Base de données des perspectives de l'économie mondiale, édition d'octobre 2023. Disponible à l'adresse suivante : www.imf.org/en/Publications/WEO/weo-database/2023/October (page consultée le 1^{er} décembre 2023).

13. La dette africaine a augmenté de 183 % depuis 2010, pour atteindre 1 800 milliards de dollars en 2022⁶. En 2023, le ratio dette/PIB a augmenté pour atteindre 65,2 %, en raison des besoins de financement croissants dus à l'augmentation des factures d'importation de denrées alimentaires et d'énergie, aux coûts élevés du service de la dette, à la dépréciation des taux de change et aux risques de refinancement⁷. Selon les prévisions, la dette restera supérieure au niveau antérieur à la pandémie sur la période 2023-2025, comme l'illustre la figure V.

14. Malgré une stabilisation générale des niveaux d'endettement, plusieurs pays africains à faible revenu sont toujours en situation de surendettement ou présentent un risque élevé de surendettement. Selon le Fonds monétaire international (FMI), en novembre 2023, 8 pays africains étaient en situation de surendettement et 13 présentaient un risque élevé de surendettement⁸. Les coûts d'emprunt élevés et l'appréciation du dollar des États-Unis ont alourdi la charge du service de la dette libellée en devises étrangères. La difficulté que pourraient rencontrer certains pays à prolonger leurs obligations à court terme est une préoccupation importante, étant donné que le remboursement cumulé en euro-obligations prévu pour 2024 et 2025 atteint environ 6 milliards de dollars⁹.

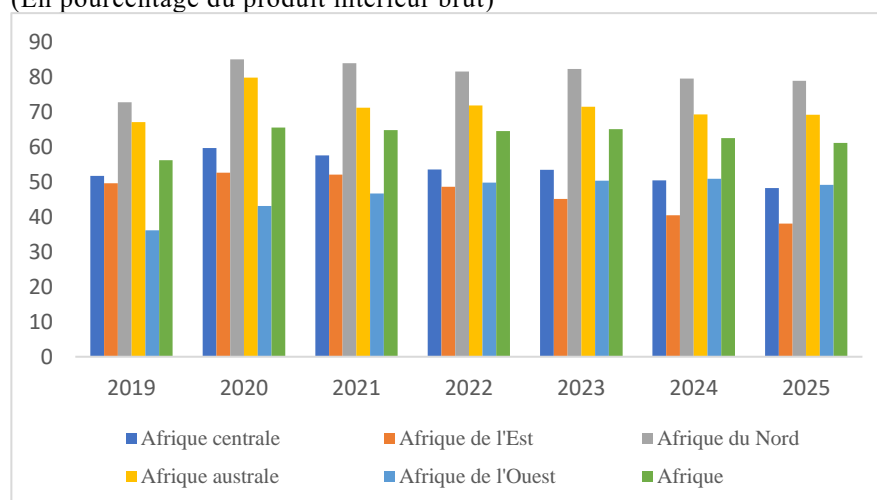
⁶ Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (CNUCED), « A world of debt : regional stories – Africa ».

⁷ Calcul effectué par la CEA.

⁸ FMI, « List of LIC DSAs for PRGT-eligible countries » (liste des pays susceptibles de recevoir l'aide du Fonds fiduciaire pour la réduction de la pauvreté et pour la croissance suite à l'analyse du niveau d'endettement raisonnable des pays à faible revenu). Disponible en anglais à l'adresse suivante : www.imf.org/external/pubs/ft/dsa/dsalist.pdf (page consultée le 6 décembre 2023).

⁹ FMI, *Regional Economic Outlook : Sub-Saharan Africa – Light on the Horizon ?* (Washington, 2023).

Figure V
Dette des États africains en valeur brute, par sous-région, 2020-2025
 (En pourcentage du produit intérieur brut)



Source : Calculs effectués par la CEA à partir de : FMI, *World Economic Outlook: Navigating Global Divergences* et FMI, Base de données des perspectives de l'économie mondiale, édition d'octobre 2023. Disponible à l'adresse suivante :

www.imf.org/en/Publications/WEO/weo-database/2023/October (page consultée le 1^{er} décembre 2023).

15. Les contraintes de financement entraveront la capacité des gouvernements d'allouer des ressources aux investissements dans l'éducation, la santé, les infrastructures durables et la transition énergétique, et d'accélérer les progrès en vue du développement durable.

D. L'inflation reste relativement élevée dans la plupart des pays

16. Les taux d'inflation restent relativement élevés en Afrique, du fait essentiellement de l'affaiblissement des monnaies nationales, des prix élevés des produits de base et des perturbations de l'offre. L'inflation des prix à la consommation en Afrique est estimée à 18,3 % en 2023, contre 13,1 % en 2022, comme le montre la figure VI¹⁰. Dans certains pays, l'inflation reste obstinément élevée, malgré les efforts des banques centrales pour relever les taux directeurs, ce qui, entre autres facteurs, reflète la faible crédibilité de la politique monétaire et la faible transmission de la politique monétaire à l'économie réelle.

17. Par rapport aux autres sous-régions, l'Afrique de l'Ouest et l'Afrique du Nord (à l'exclusion du Soudan) affichent les taux d'inflation moyens les plus élevés en 2023, soit 21,5 % et 20,2 %, respectivement. Ces taux étaient en grande partie dus aux taux d'inflation élevés au Ghana et en Sierra Leone. Même si les prix des denrées alimentaires ont légèrement baissé, l'inflation reste élevée dans la plupart des pays africains, mais devrait décélérer pour tomber à 14,5 % et 10,6 % en 2024 et 2025, respectivement.

18. La dépréciation de nombreuses monnaies africaines par rapport au dollar a aggravé les pressions inflationnistes sur le continent. Le rand s'est déprécié de près de 11 % par rapport au dollar au cours de l'année écoulée, ce qui en fait l'une des monnaies les moins performantes sur les marchés en

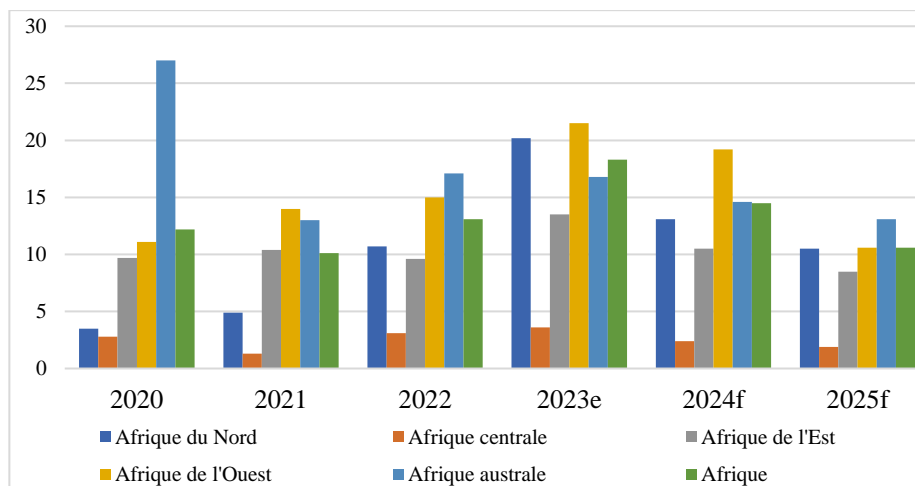
¹⁰ *World Economic Situation and Prospects 2024*).

développement. ¹¹Le naira a chuté de 55 % en 2023¹², et le shilling kényan a enregistré sa plus forte baisse en 30 ans, se dépréciant de 21 % par rapport au dollar.¹³

Figure VI

Inflation moyenne en Afrique et dans ses sous-régions, 2020-2025

(En pourcentage)



Source : *World Economic Situation and Prospects 2024*).

Note : e, estimation ; f, prévision.

II. Commerce et investissement

A. Tendances et opportunités d'investissement

19. L'Afrique a connu une envolée notable des investissements directs étrangers (IDE) en 2021 avec un afflux de 83 milliards de dollars, qui tient essentiellement à une seule transaction interne à une entreprise en Afrique du Sud liée à une reconfiguration majeure de l'entreprise¹⁴. Ce chiffre ne témoigne donc pas d'une véritable reprise, comme le prouve le niveau des IDE en 2022, qui ont chuté pour s'établir à 45 milliards de dollars, comme illustré à la figure VII¹⁵.

20. Les flux entrants d'IDE révèlent une tendance constante dans toutes les sous-régions, à l'exception de l'Afrique centrale, qui est notamment à la traîne, enregistrant un flux négatif de 548 millions de dollars en 2022¹⁶. Traditionnellement, l'Afrique du Nord est un pôle d'attraction pour les IDE. L'Égypte est devenue la première destination des investissements en capitaux en 2022, en grande partie grâce à des projets de grande envergure dans le domaine de l'hydrogène vert¹⁷. Les investisseurs européens restent les principaux détenteurs de stocks d'IDE en Afrique, avec en tête le Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, la France et les

¹¹ South African Reserve Bank, 2024, « Statement of the monetary policy committee », 25 janvier 2024.

¹² Anthony Osae-Brown, « Naira set for worst year since 1999 with no rebound in sight », Bloomberg, 29 décembre 2023.

¹³ Eric Ombok « Kenyan shilling's 21% tumble is biggest drop in 30 years », Bloomberg, 29 décembre 2023.

¹⁴ UNCTAD, « Investissement étranger direct : flux et stock entrants et sortants, annuel », UNCTADstat. Disponible à l'adresse suivante : <https://unctadstat.unctad.org/datacentre/dataviewer/US.FdiFlowsStock> (page consultée le 12 décembre 2023).

¹⁵ Ibid.

¹⁶ Ibid.

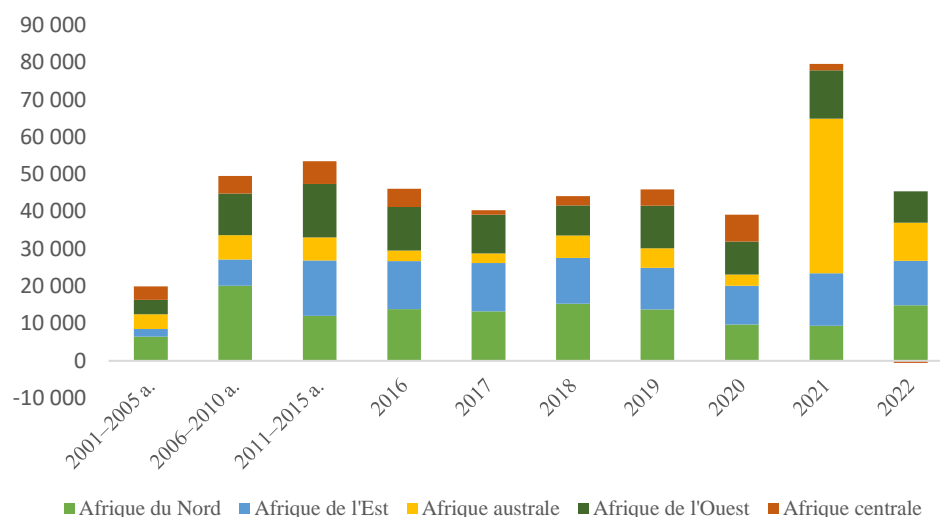
¹⁷ Financial Times, « The fDi report 2023: global greenfield investment trends » (Londres, 2023).

Pays-Bas, par ordre décroissant¹⁸. La Chine continue cependant d'être une source substantielle d'IDE puisque, en octobre 2023, 36,1 % de ses flux sortants d'IDE mondiaux de cette année-là ont été destinés à l'Afrique¹⁹.

Figure VII

Flux annuels entrants d'investissements étrangers directs par sous-région africaine, 2001-2022.

(En millions de dollars des États-Unis)



Source : CNUCED, « Investissement étranger direct : flux et stock entrants et sortants, annuel », UNCTADstat. Disponible à l'adresse suivante : <https://unctadstat.unctad.org/datacentre/dataviewer/US.FdiFlowsStock> (page consultée le 12 décembre 2023).

Note : a, moyenne.

21. La valeur des nouveaux projets annoncés en Afrique a bondi à 195 milliards de dollars en 2022, et le nombre de projets a augmenté pour atteindre 766²⁰. L'Afrique accueillera 6 des 15 principaux mégaprojets entièrement nouveaux (d'une valeur supérieure à 10 milliards de dollars) annoncés en 2022²¹. Les industries axées sur les ressources continuent d'attirer la plus grande part des annonces de nouveaux projets, mais les tendances récentes montrent une diversification croissante au détriment des matières premières et en faveur de l'industrie manufacturière et des services²².

22. Les perspectives des flux d'IED vers l'Afrique sont toutefois marquées d'incertitude, en raison de la hausse du coût des capitaux, des tensions géopolitiques, des guerres en Ukraine et dans la bande de Gaza et des signes de ralentissement de l'économie mondiale.

23. La pleine mise en œuvre de l'Accord portant création de la Zone de libre-échange continentale africaine (l'Accord) est donc cruciale. La mise en place d'un marché commun ciblant 1,4 milliard de personnes est une perspective plus attrayante pour les investisseurs que celle de 54 pays distincts. Le protocole en matière d'investissement de l'Accord prévoit des normes uniformes sur tout le continent pour la facilitation et la promotion de l'investissement et la protection des investisseurs, créant ainsi un environnement politique cohérent et

¹⁸ *World Investment Report 2023 : Investing in Sustainable Energy for All (Rapport sur l'investissement dans le monde 2023 : Investir dans l'énergie durable pour tous)* (Publication des Nations Unies, 2023).

¹⁹ Seth O'Farrell, « Chinese outbound FDI boom signals 'new phase' », *fDi Intelligence*, 3 octobre 2023.

²⁰ *World Investment Report 2023* (Rapport sur l'investissement dans le monde).

²¹ *Ibid.*

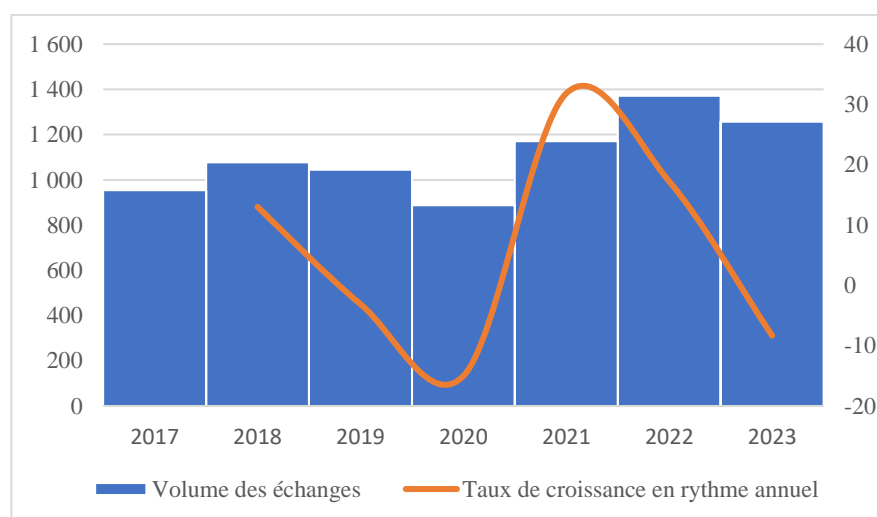
²² Pour de plus amples informations, voir Commission de l'Union africaine et Organisation de coopération et de développement économiques, *Dynamiques du développement en Afrique 2023* (Addis-Abeba, Commission de l'Union africaine ; Paris, OCDE, 2023).

prévisible. En outre, divers mécanismes sont adoptés dans l'Accord pour renforcer la cohérence, tels qu'une agence panafricaine d'investissement et des interlocuteurs (points d'information) nationaux.

B. Le commerce africain continue de faire face à des vents contraires

24. Comme illustré à la figure VIII, les échanges commerciaux africains devraient décroître en 2023, en raison des sorties nettes de capitaux et de la faiblesse des recettes à l'exportation, principalement dans les économies à forte intensité de ressources²³. Les figures IX et X font apparaître que si les exportations africaines globales devraient s'élever à 600 milliards de dollars en 2023, les exportations intra-africaines n'atteindront que 110 milliards de dollars²⁴. La nécessité d'une pleine mise en œuvre de l'Accord portant création de la Zone de libre-échange continentale africaine est, par conséquent, manifeste.

Figure VIII
Volume des échanges commerciaux de l'Afrique et croissance annuelle, 2017-2023
(En millions de dollars des États-Unis et en pourcentage, respectivement)



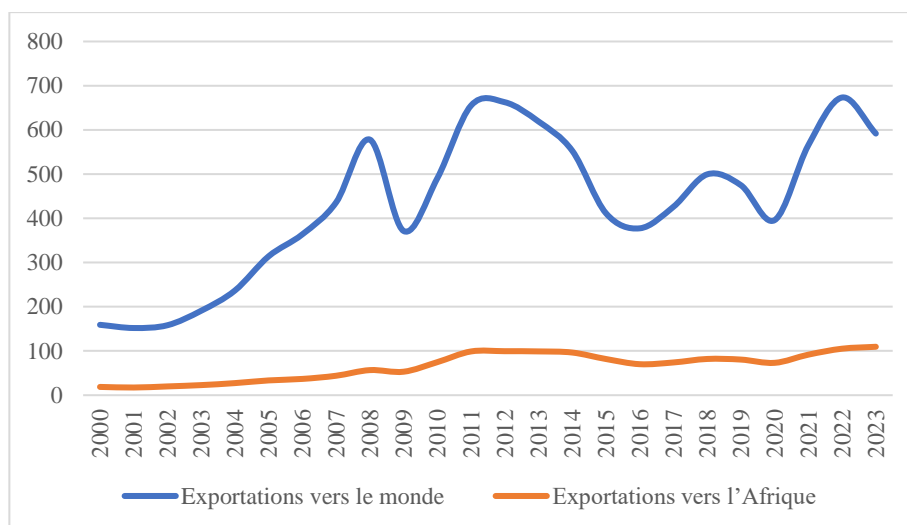
Source : Calculs effectués par la CEA à partir de données du FMI, Base de données de la Direction des statistiques du commerce. Disponible à l'adresse suivante : <https://data.imf.org/?sk=9d6028d4-f14a-464c-a2f2-59b2cd424b85> (page consultée le 12 décembre 2023).

Note : Le volume total des échanges commerciaux est la somme des importations et des exportations ; les valeurs de 2023 sont estimées sur la base des données disponibles jusqu'au mois d'août 2023.

²³ Calculs effectués par la CEA à partir de données du FMI, Base de données de la Direction des statistiques du commerce. Disponible à l'adresse suivante : <https://data.imf.org/?sk=9d6028d4-f14a-464c-a2f2-59b2cd424b85> (page consultée le 12 décembre 2023).

²⁴ Ibid.

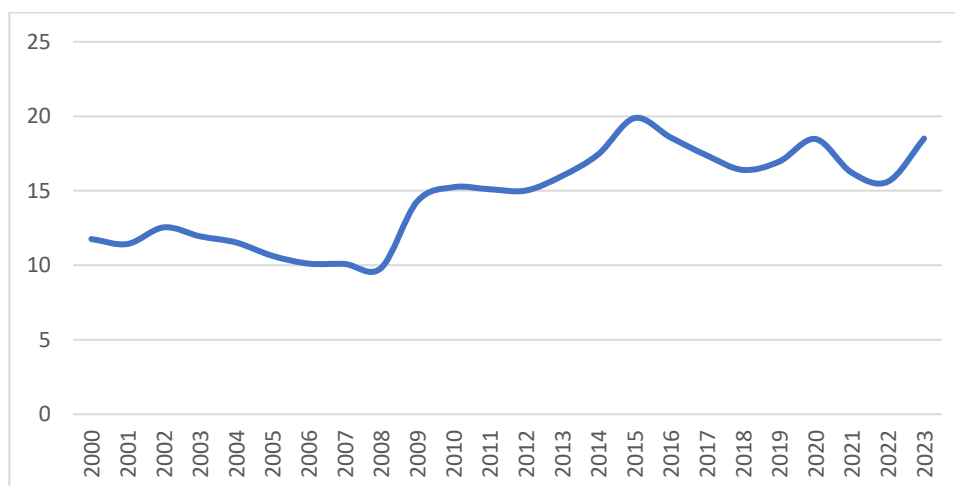
Figure IX
Valeur des exportations africaines vers le monde et des exportations vers l'Afrique, 2000-2023
 (En milliards de dollars des États-Unis)



Source : Calculs effectués par la CEA à partir de données du FMI, base de données de la Direction des statistiques du commerce. Disponible à l'adresse suivante : <https://data.imf.org/?sk=9d6028d4-f14a-464c-a2f2-59b2cd424b85> (page consultée le 12 décembre 2023).

Note : les valeurs de 2023 sont estimées sur la base des données disponibles jusqu'au mois d'août 2023.

Figure X
Part des exportations africaines vers l'Afrique dans les exportations mondiales totales, 2000-2023
 (En pourcentage)



Source : Calculs effectués par la CEA à partir de données du FMI, base de données de la Direction des statistiques du commerce. Disponible à l'adresse suivante : <https://data.imf.org/?sk=9d6028d4-f14a-464c-a2f2-59b2cd424b85> (page consultée le 12 décembre 2023).

Note : les valeurs de 2023 sont estimées sur la base des données disponibles jusqu'au mois d'août 2023.

25. Les importations vers l'Afrique ont continué d'augmenter et ont atteint un record historique de 698 milliards de dollars en 2022 avant de diminuer légèrement pour atteindre un montant estimé à 666 milliards de dollars en

2023²⁵. Les importations africaines en provenance du continent restent toutefois faibles, ce qui expose l’Afrique aux chocs extérieurs.

C. Le commerce intra-africain continue d’être la clé de la diversification de l’économie

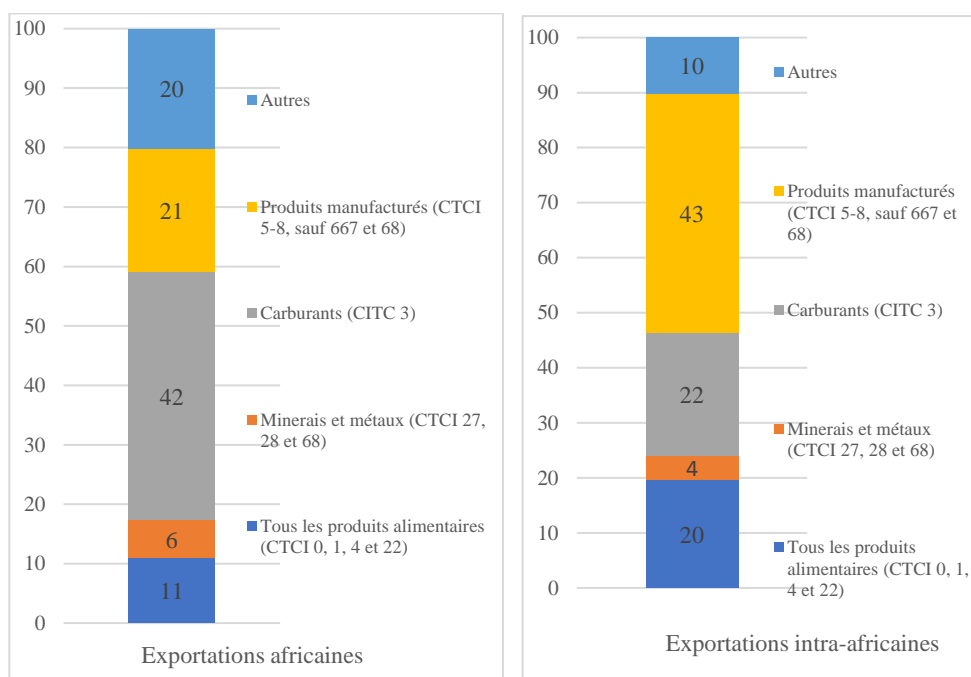
26. En 2022, 42 % de toutes les exportations africaines concernaient des produits d’extraction, plus précisément des produits pétroliers, comme le montre la figure XI²⁶. En outre, les minerais et métaux et les produits alimentaires représentaient respectivement 6 % et 11 % des exportations africaines. La forte concentration des exportations de matières premières a fait que l’Afrique est restée bloquée à des niveaux peu élevés tout au long des chaînes de valeur essentielles et qu’elle dépend du reste du monde pour l’importation de produits manufacturés et finis.

27. Les exportations intra-africaines sont toutefois beaucoup plus équilibrées et concentrées sur des biens qui occupent une position plus élevée dans les chaînes de valeur importantes, comme le montre la figure XI. En 2022, les exportations de produits manufacturés représentaient 43 % de l’ensemble des exportations intra-africaines, ce qui offre à l’Afrique la possibilité de se développer et de réduire sa dépendance à l’égard de tiers.

Figure XI

Composition des exportations africaines, 2022

(En pourcentage)



Source : Calculs de la CEA effectués à partir de données de la CNUCED, UNCTADstat. Disponible à l’adresse suivante : <https://unctadstat.unctad.org/EN/> (page consultée le 12 décembre 2023).

Abréviation : CTCI, Classification type pour le commerce international.

²⁵ CNUCED, UNCTADstat. Disponible à l’adresse suivante : <https://unctadstat.unctad.org/EN/> (page consultée le 12 décembre 2023).

²⁶ L’analyse exposée dans le présent chapitre repose sur des données de la CNUCED, UNCTADstat. Disponible à l’adresse suivante : <https://unctadstat.unctad.org/EN/> (page consultée le 12 décembre 2023).

III. Tendances et évolutions sociales récentes

28. La confluence des crises déclenchées par la pandémie de COVID-19, les conflits et les catastrophes liées au climat ont mis à mal les acquis du développement social et économique accumulés au cours des dernières décennies. Aujourd'hui, l'Afrique est en tête du classement mondial de la pauvreté : en 2022, 54,8 % de toutes les personnes vivant dans la pauvreté se trouvaient en Afrique²⁷. En 2020, l'Afrique a enregistré une augmentation de 16 % (2,5 millions) du nombre de ses migrants, par rapport à 2015²⁸.

A. Augmentation des niveaux de pauvreté et de vulnérabilité

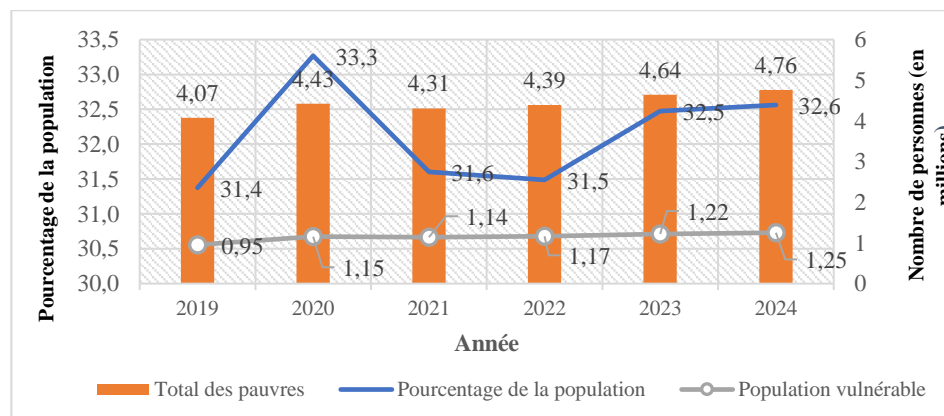
29. Les multiples crises auxquelles l'Afrique se heurte ont continué à perpétuer et à accentuer les niveaux de pauvreté, d'inégalité et de chômage. Selon la Commission économique pour l'Afrique, 476 millions de personnes seront en situation de pauvreté en Afrique en 2024, soit une augmentation de 71 % par rapport au nombre équivalent en 1990. Le nombre de personnes exposées à la pauvreté a augmenté entre 2019 et 2023 de 28 %, comme le montre la figure XII²⁹.

30. Cette tendance accentue les inégalités entre femmes et hommes. Bien que certains pays africains aient accompli des progrès par rapport à l'objectif de développement durable n° 5, la plupart des pays sont encore loin d'atteindre l'égalité des genres d'ici à 2030³⁰.

Figure XII

Évolution de la pauvreté et de la vulnérabilité en Afrique, 2019-2024

(En pourcentage de la population, axe de gauche ; en centaines de millions de personnes, axe de droite)



Source : Calculs de la CEA fondés sur les données de la Banque mondiale, Poverty and Inequality Platform. Disponible en anglais à l'adresse suivante : <https://pip.worldbank.org/home> (page consultée le 10 novembre 2023).

Note : L'estimation de la pauvreté est établie sur la base du seuil de pauvreté international de 2,15 dollars par jour, et la vulnérabilité à la pauvreté est établie à 20 % au-dessus du seuil de pauvreté international.

²⁷ Estimation de la CEA fondée sur des données de la Banque mondiale.

²⁸ Estimation de la CEA fondée sur la base de données des Nations Unies sur les migrations internationales. Disponible à l'adresse suivante : <https://population.un.org/unmigration/migrantstockbydestination.aspx> (page consultée le 10 novembre 2023).

²⁹ Calculs de la CEA effectués à partir des données de la Banque mondiale, Poverty and Inequality Platform. Disponible à l'adresse suivante : <https://pip.worldbank.org/home> (page consultée le 10 novembre 2023).

³⁰ Pour de plus amples informations, voir Jeffrey D. Sachs *et al.*, *Sustainable Development Report 2022 : From Crisis to Sustainable Development – the SDGs as Roadmap to 2030 and Beyond* (Cambridge, Royaume-Uni, Cambridge University Press, 2022).

31. Selon les estimations de la CEA, la capacité des pays africains de lutter efficacement contre la pauvreté et les inégalités est fortement limitée par la faible incidence de la croissance économique sur la réduction de la pauvreté. En Afrique, l'élasticité de la pauvreté par rapport à la croissance est faible, ce qui confirme que les pays ayant un faible niveau de développement au départ (ou des taux de pauvreté élevés au départ) et de fortes inégalités ont généralement une élasticité croissance-pauvreté plus faible.

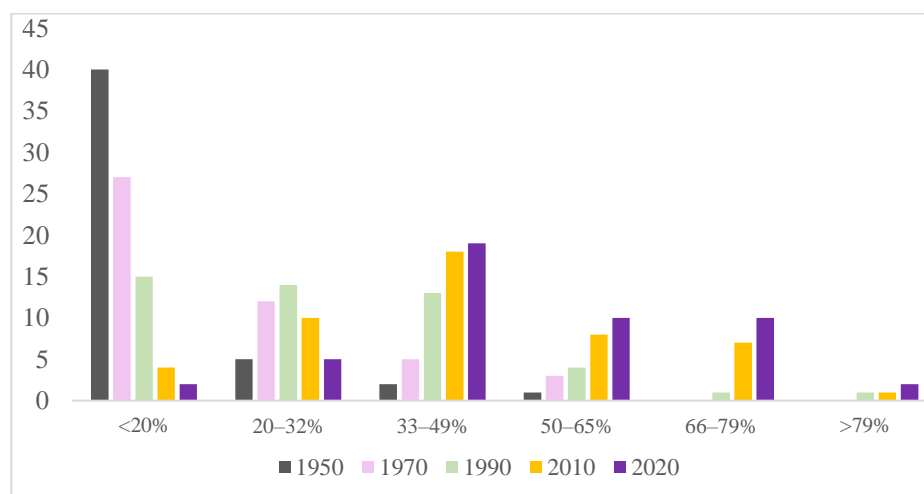
32. Les changements climatiques seront l'un des principaux facteurs de migration et de pauvreté en Afrique. Quelque 118 millions de personnes vivant dans l'extrême pauvreté sur le continent seront exposées à la sécheresse, aux inondations et aux chaleurs extrêmes d'ici 2030, et l'Afrique subsaharienne pourrait perdre jusqu'à 3 % de son PIB d'ici 2050³¹. Faute d'investir dans les systèmes d'alerte précoce, les services météorologiques et climatiques et l'adaptation au climat, l'Afrique continuera de voir ses efforts de lutte contre la pauvreté porter de moins en moins de fruits.

B. Population, urbanisation, emploi et éducation

33. D'ici à 2050, la population mondiale devrait s'élever à environ 9,8 milliards d'habitants, dont plus de deux fois plus de personnes vivant dans les zones urbaines (6,7 milliards) que dans les zones rurales (3,1 milliards)³². Le continent compte 1,4 milliard d'habitants et sa population devrait atteindre 2,9 milliards d'ici 2050³³. La population africaine augmente cependant plus vite que la capacité du continent à créer des emplois décentes. En raison de l'évolution démographique et de l'urbanisation dans la région, comme l'illustre la figure XIII, le volume de la main-d'œuvre africaine continuera de croître au cours des 25 prochaines années.

Figure XIII

Part de la population vivant en zone urbaine en Afrique, 1950-2020
(Nombre de pays)



Source : Calculs effectués par la CEA à partir de données produites par le Club du Sahel et de l'Afrique de l'Ouest, « Africapolis ». Disponible à l'adresse suivante : <https://africapolis.org/en> (page consultée le 12 novembre 2023).

³¹ Organisation météorologique mondiale, *État du climat en Afrique 2020* (Genève, 2021).

³² Calculs effectués par la CEA à partir des données du portail de la Division de la population de l'Organisation des Nations Unies (ONU). Disponible à l'adresse suivante : <https://population.un.org/dataportal/home> (page consultée en décembre 2023).

³³ Calculs effectués par la CEA à partir de données produites par l'ONU.

34. Les taux de chômage augmentent en Afrique depuis 2020, et près de 13 millions de jeunes sont actuellement sans emploi³⁴. Les marchés de l'emploi africains sont caractérisés par une informalité généralisée, la pauvreté des travailleurs, le sous-emploi et la prévalence d'une faible productivité du travail. L'économie informelle représente près de 83 % des emplois en Afrique³⁵. Dans les zones urbaines africaines, plus de 80 % des emplois relèvent de l'économie informelle³⁶. L'augmentation de l'informalité signifie qu'une part croissante de l'activité économique se déroule sans réglementation ni contrôle.

35. L'Afrique affiche des taux de chômage structurellement élevés, largement imputables à des politiques éducatives inefficaces qui se traduisent par un déficit de qualifications chez les jeunes et une inadéquation entre les qualifications et les emplois. L'élaboration de nouveaux contrats sociaux dans les pays africains, notamment en rendant le secteur de l'éducation plus abordable, plus accessible et plus efficace, peut contribuer à remédier à cette inadéquation et à lutter contre la pauvreté, l'inégalité et l'emploi informel.

IV. Impact de la mise en œuvre de l'Accord portant création de la Zone de libre-échange continentale africaine

36. Selon les estimations, la pleine mise en œuvre de l'Accord devrait faire progresser le commerce intra-africain d'environ 35 % d'ici à 2045 et être bénéfique à l'ensemble des principaux secteurs économiques³⁷. Le commerce intra-africain dans les secteurs de l'agroalimentaire, des services et de l'industrie devrait augmenter d'environ 54 %, 38 % et 36 %, respectivement, contre 19 % pour l'énergie et l'exploitation minière, comme le montre la figure XIV³⁸. Cet accord devrait donc aider l'Afrique non seulement à s'industrialiser, mais aussi à réduire sa dépendance à l'égard de l'énergie et de l'exploitation minière.

³⁴ Organisation internationale du Travail (OIT), « Les jeunes Africains sont confrontés à des défis pressants lors du passage de l'école au travail », 10 août 2023.

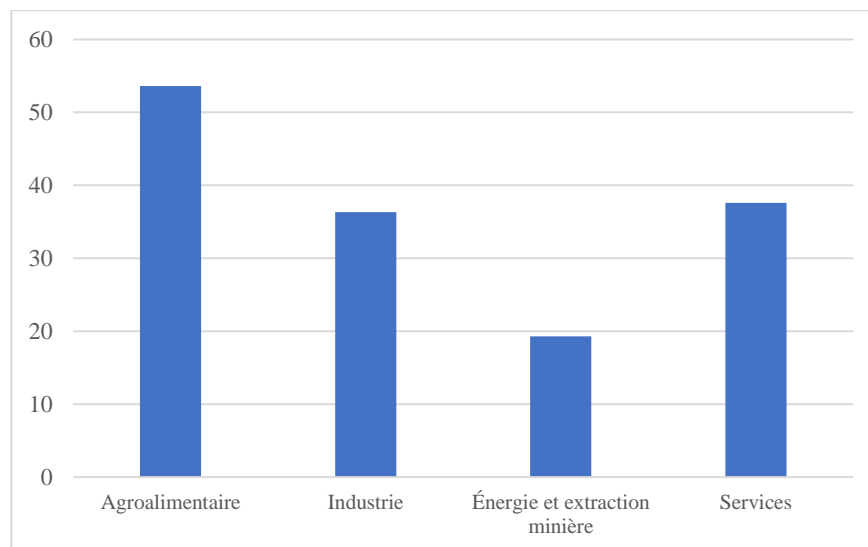
³⁵ OIT, Concept note for the policy dialogue « Informal economy in Africa: which way forward? Making policy responsive, inclusive and sustainable », réunion de concertation organisée à Victoria Falls (Zimbabwe), les 10 et 11 mai 2022.

³⁶ Melis Guven et Raphaela Karlen, « Supporting Africa's urban informal sector: coordinated policies with social protection at the core », blog de la Banque mondiale, 3 décembre 2020.

³⁷ CEA et Centre d'études prospectives et d'informations internationales, « Greening the Implementation of the African Continental Free Trade Area Agreement » (Pour une mise en œuvre écologique de l'Accord portant création de la zone de libre-échange continentale africaine) (à paraître).

³⁸ CEA, « Country-level implications of the AfCFTA Agreement's implementation on inequality and poverty » (Incidences de la mise en œuvre de l'Accord portant création de la ZLECAF sur les inégalités et la pauvreté dans chaque pays) (à paraître).

Figure XIV
Évolution du commerce intra-africain à l'horizon 2045 suite à la mise en œuvre de l'Accord portant création de la Zone de libre-échange continentale africaine, par secteur.
 (Évolution en pourcentage par rapport au scénario sans mise en œuvre)



Source : CEA et Centre d'études prospectives et d'informations internationales, « Country-level implications of the AfCFTA Agreement's implementation on inequality and poverty » (Incidences de la mise en œuvre de l'Accord portant création de la ZLECAf sur les inégalités et la pauvreté dans chaque pays) (à paraître).

37. Pour l'heure, ce sont les produits manufacturés qui sont la principale source d'échanges commerciaux intra-africains. L'Accord pourrait permettre à l'Afrique de réduire sa dépendance à l'égard des importations de produits manufacturés, étant donné que l'agroalimentaire et l'industrie sont les secteurs qui dégageront le plus de gains potentiels dans le cadre de cet accord.

A. Pauvreté et inégalités

38. Il ressort d'une étude réalisée par la CEA que la mise en œuvre de l'Accord portant création de la ZLECAf pourrait entraîner une réduction, à des degrés divers, de la pauvreté et des inégalités dans tous les pays faisant partie de l'échantillon de l'étude. Il ressort également de cette étude que cet accord bénéficierait relativement plus aux personnes vivant dans les zones urbaines, et que les femmes et les hommes en tireraient relativement plus d'avantages que les hommes. Il convient donc de prendre des mesures spécifiques pour favoriser l'intégration des femmes et des jeunes dans le commerce, en commençant par la négociation en cours du protocole sur les femmes et les jeunes dans le commerce, annexé à l'Accord, ainsi que l'intégration des commerçantes dans le secteur formel et l'amélioration de l'accès au financement. L'offre d'une éducation de qualité aux jeunes et aux femmes les aiderait à accéder aux emplois qui seront créés à la suite de la mise en œuvre de l'Accord.

B. Politiques climatiques

39. Bien qu'elle n'ait contribué qu'à quelque 7 % de l'ensemble des émissions mondiales de gaz à effet de serre en 2020³⁹, l'Afrique est aux prises avec certains des pires effets des changements climatiques. Le réchauffement en cours a provoqué des sécheresses et des inondations plus fréquentes et plus extrêmes, entraînant une baisse de la productivité agricole et une augmentation des migrations. Les émissions de gaz à effet de serre de l'Afrique devraient augmenter relativement plus rapidement au cours des prochaines décennies. La mise en œuvre de l'Accord portant création de la ZLECAf est une occasion sans précédent pour l'Afrique de s'industrialiser, mais elle fait craindre que les émissions de gaz à effet de serre africaines n'augmentent encore davantage en conséquence.

40. Toutefois, dans une étude récente, la CEA a confirmé les effets positifs que l'Accord pourrait avoir sur le commerce et a mis en évidence les mesures d'expansion du commerce qui pourraient être réalisées sans intensification substantielle des pressions liées aux changements climatiques^{40,41}.

V. Perspectives de croissance à moyen terme dans un contexte de risques et d'incertitudes

41. Les niveaux élevés d'endettement, l'augmentation des coûts d'emprunt, la faiblesse persistante des investissements, la morosité du commerce mondial et la montée des risques géopolitiques devraient peser sur la croissance mondiale à court et moyen terme, avec de lourdes conséquences pour l'Afrique. L'atonie de la reprise économique mondiale pourrait saper la croissance économique du continent, en raison de la baisse de la demande mondiale d'exportations africaines et de la diminution des flux entrants d'IDE. Malgré le durcissement des politiques monétaires, les pressions inflationnistes augmentent, du fait essentiellement de la volatilité des prix des produits de base et des effets des changements climatiques qui s'accompagnent de mauvaises récoltes, de sécheresses, d'inondations et d'autres risques. Le retrait de la Fédération de Russie de l'initiative sur la sécurité du transport des céréales et des denrées alimentaires à partir des ports ukrainiens et les récentes attaques contre des installations céréalières en Ukraine pourraient créer des perturbations au niveau de l'approvisionnement et faire augmenter le prix des céréales. La hausse des prix des produits de base et les perturbations de l'offre accentueraient encore l'ampleur et la gravité des crises alimentaires en Afrique, en particulier en Afrique de l'Est et au Sahel.

42. L'instabilité politique, dont témoignent notamment les récents coups d'État et tentatives de coup d'État, a accru le nombre de pays africains classés comme fragiles. L'intensification de la fragmentation géopolitique aggraverait l'instabilité politique et, par conséquent, compromettrait l'intégration régionale et la coopération entre les pays africains.

43. Le durcissement des conditions financières mondiales qui se prolonge pourrait entraîner une nouvelle dépréciation des monnaies nationales, une

³⁹ CEA et Centre d'études prospectives et d'informations internationales, « Greening the Implementation of the African Continental Free Trade Area Agreement » (Pour une mise en œuvre écologique de l'Accord portant création de la zone de libre-échange continentale africaine) (à paraître).

⁴⁰ Ibid.

⁴¹ Pour des informations sur le transfert de technologies et la diversification économique dans le contexte des changements climatiques et de la mise en œuvre de l'Accord, voir Organisation mondiale du commerce, « Climate change adaptation and Africa : the role of trade in building agricultural resilience », Dossier d'information no 5 de la série « Trade and Climate Change » (Commerce et changements climatiques) (Genève, 2022) ; et Organisation des Nations Unies pour le développement industriel, « Trade, economic diversification and sustainable development : impact stories » (Vienne, 2019).

augmentation des coûts du service de la dette et une limitation des dépenses de développement. Les coûts d'emprunt élevés qui en découlent pourraient aggraver les contraintes de financement en Afrique, étant donné qu'un plus grand nombre de pays risquent de se retrouver en situation de surendettement voire le sont déjà. La dépréciation des monnaies nationales pourrait accentuer les pressions inflationnistes, obligeant les autorités monétaires à durcir leur politique de manière plus agressive, ce qui accroît le risque de ralentissement économique et compromet la croissance à moyen terme sur le continent et la capacité du système financier de résister aux tensions financières actuelles.

VI. Conclusions et recommandations

44. Les décideurs se heurtent à des difficultés majeures pour trouver un équilibre entre, d'une part, le financement de la croissance et l'augmentation des investissements publics stratégiques et, d'autre part, le maintien de la viabilité budgétaire et la reconstitution des réserves budgétaires. Sans une accélération notable de la croissance économique et des mesures ciblées pour lutter contre les pressions inflationnistes et les effets des changements climatiques, pour soutenir les moyens de subsistance, pour renforcer la protection sociale et pour atténuer la pauvreté, parvenir à une transition durable en Afrique relèvera du mirage.

45. Pour atteindre les objectifs de développement durable et mettre en œuvre le Programme d'action d'Addis-Abeba issu de la troisième Conférence internationale sur le financement du développement, ainsi que l'Agenda 2063 : L'Afrique que nous voulons, de l'Union africaine, il faut mobiliser davantage de ressources nationales pour financer les biens et services publics. De nombreux pays ont la capacité d'améliorer leur ratio impôts/PIB, certains jusqu'à 9 points de pourcentage, en améliorant les structures fiscales et en renforçant les institutions publiques, ce qui leur permettrait d'offrir des services publics essentiels⁴². Les pays doivent donc améliorer la mobilisation des ressources nationales en renforçant les capacités et les institutions et en encourageant les réformes dans des domaines tels que la responsabilité, les systèmes nationaux de passation des marchés et la gestion de la dette. L'utilisation de la technologie numérique peut contribuer à réduire la fraude et l'évasion fiscales ainsi que la corruption. Les États pourraient également augmenter leurs recettes grâce à des impôts sur le revenu et le patrimoine plus progressifs et améliorer l'efficacité des dépenses budgétaires en mettant en place des subventions plus efficaces et en ciblant mieux les programmes de protection sociale.

46. La mise en place d'une fiscalité environnementale pourrait transformer l'Afrique, étant donné que cette taxe permettrait d'élargir l'assiette fiscale et de stimuler l'innovation technologique en encourageant une production plus respectueuse de l'environnement et en finançant des secteurs de développement traditionnellement sous-financés, tels que la santé, l'éducation et l'environnement. Les politiques relatives aux changements climatiques doivent être intégrées dans les dépenses publiques par le biais de budgets verts et de politiques fiscales plus larges, notamment la tarification du carbone et la suppression des subventions aux combustibles fossiles.

47. La capacité des nations africaines à gérer les chocs futurs ou à allouer des ressources au développement économique est entravée par le coût croissant de la dette. Pour faire face au fardeau de la dette, des mécanismes de financement novateurs doivent être mis en œuvre, tels que la conversion de dettes, afin d'aider les États dont l'accès aux subventions traditionnelles ou à l'allègement de la dette est limité. La conversion de la dette en mesures en

⁴² Vitor Gaspar, Mario Mansour et Charles Vellutini, « Countries can tap tax potential to finance development goals », blog du FMI, 19 septembre 2023.

faveur du climat ou en mesures en faveur de la nature peut contribuer à libérer des ressources budgétaires permettant aux gouvernements d'accroître leur résilience sans déclencher de crise budgétaire ni sacrifier les dépenses consacrées à d'autres priorités de développement. Toutefois, compte tenu du nombre croissant de pays en situation de surendettement ou risquant de l'être, il convient de prendre des mesures d'allègement et de restructuration des dettes afin d'éviter des crises d'endettement dévastatrices qui compromettraient durablement le développement.

48. Dans le cadre d'une transition juste, il faudrait passer sans heurt de la situation actuelle à une situation future dans laquelle toutes les possibilités d'emploi sont écologiquement viables et de grande qualité, la pauvreté est totalement éliminée et les communautés sont prospères et résilientes⁴³. L'Afrique doit tirer parti des tendances mondiales actuelles, notamment la transition vers les énergies renouvelables et l'importance renouvelée des minéraux essentiels, étant donné qu'elles offrent une chance d'attirer les IDE et d'améliorer les débouchés d'emploi et les revenus grâce aux riches ressources naturelles, aux chaînes d'approvisionnement localisées et aux capacités de transformation et de fabrication du continent.

49. Bien qu'il soit largement reconnu que l'Afrique dispose d'un potentiel inexploité, il est essentiel de démontrer la faisabilité et la rentabilité de projets spécifiques, notamment par le biais d'analyses de marché détaillées, d'évaluations des risques et de projections financières réalistes, afin d'attirer les investisseurs potentiels. L'Accord portant création de la Zone de libre-échange continentale africaine constitue un vecteur déterminant à cet effet. Malgré les défis budgétaires et politiques immédiats auxquels la région fait face, la mise en œuvre de l'Accord devrait être renforcée et accélérée afin de donner libre cours au développement.

50. Les réformes structurelles contribueront à relancer la croissance et à accroître la résilience et sont nécessaires pour améliorer l'efficacité des politiques budgétaires et monétaires dans la lutte contre l'inflation. Les pays africains devraient éliminer les rigidités structurelles et investir dans les secteurs productifs, les infrastructures et le capital humain pour contenir durablement les pressions inflationnistes et réduire les effets des futurs chocs extérieurs. Ils devraient adopter des mesures visant à atténuer l'impact des perturbations de l'offre, grâce à une diversification accrue et au développement du secteur financier, y compris en mettant à disposition des instruments financiers spécifiquement orientés vers le financement de la lutte contre les changements climatiques.

51. Il est impératif de placer la capacité de production au centre de toutes les stratégies de développement. Pour renforcer les capacités productives et accélérer la transition vers les énergies vertes, les pays devront s'appuyer sur des politiques industrielles solides, bien conçues et bien financées, qui prennent en compte les changements climatiques. Les gouvernements doivent promouvoir autant que faire se peut la recherche-développement au niveau national et appuyer le secteur manufacturier, la création de valeur ajoutée et l'investissement dans la science et la technologie. En outre, il faut qu'ils encouragent l'innovation en matière de réduction des émissions de carbone et les investissements publics et privés afin de faire progresser la transition énergétique. Le renforcement des systèmes d'innovation et de la capacité d'absorption sera crucial pour créer des sources nouvelles et durables de croissance économique et d'emploi, diversifier les structures d'exportation et accélérer la transition durable. Les pays africains doivent redoubler d'efforts

⁴³ Des définitions de l'expression « transition juste » peuvent être consultées en anglais à la page Web de 350 Africa : <https://350africa.org/just-transition-a-position-paper/>.

pour renforcer leurs capacités institutionnelles et mettre en œuvre des politiques industrielles et d'innovation bien ciblées.

52. En utilisant des méthodes de recherche novatrices, il convient d'identifier les causes profondes de l'inefficacité des politiques économiques par rapport aux résultats attendus en matière de création d'emplois et de réduction de la pauvreté. Pour parvenir à une transition juste, les réformes politiques en matière de dépenses sociales doivent s'attaquer au secteur informel urbain en pleine expansion.

53. Les gouvernements doivent tenir leur engagement de forger de nouveaux contrats sociaux afin de garantir l'égalité de droits et de chances à tout un chacun, tout en intégrant l'emploi, la durabilité et la protection sociale dans leurs plans et objectifs de développement. Miser sur le secteur de l'éducation peut être un point de départ judicieux pour s'attaquer à l'ensemble des objectifs de développement durable. Les pays africains devraient intensifier leurs efforts pour atteindre pleinement l'objectif de développement durable n° 4 (une éducation de qualité), afin de parvenir à l'égalité de genre et à l'autonomisation des femmes d'ici à 2030.
